

## AVIS DE PUBLICATION

**PROJET DE FERMETURE D'UNE SECTION DE LIGNE  
DU RESEAU FERRE NATIONAL**

La Ville du Grau du Roi, la Région Occitanie, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions ont engagé des études pour la réalisation d'un Pôle d'Échange Multimodal (PEM) dans le cadre de l'aménagement urbain du quartier de la gare du **Grau-du-Roi**. Ce projet permettra une meilleure intégration du PEM dans la ville, une visibilité améliorée et une accessibilité pour tous. Les fonctionnalités de la gare et de la ligne demeurent inchangées, et sans obérer les possibilités de développement ultérieur de la ligne.

Pour ce faire, la fin de ligne du Grau du Roi doit être raccourcie sur une longueur de 220 m sur une section en arrière gare non-exploitée depuis de nombreuses années. SNCF Réseau souhaite donc procéder à la fermeture administrative de cette section comprise entre les PK 45+150 et 45+370 de la ligne n° 819 000 dite de Saint-Césaire au Grau-du-Roi, en application des dispositions de l'article 22 du décret n°97-444 du 5 mai 1997, modifié en date du 27 juillet 2022, relatif aux missions et aux statuts de SNCF Réseau.

Conformément à ce décret, la Région Occitanie, autorité organisatrice des transports ferroviaires régionaux, a été saisie de ce projet pour avis.

En application des dispositions du décret précité, **SNCF RÉSEAU publie le présent avis à l'intention des entreprises ferroviaires, des gestionnaires d'infrastructure de réseaux raccordés au réseau ferré national ou embranchés. Ces entreprises et gestionnaires peuvent faire connaître leurs observations éventuelles sur ce projet de fermeture administrative, dans un délai de trois mois à compter de la parution du présent avis. Ces observations doivent être adressées à Frédéric JALLUT (frederic.jallut@reseau.sncf.fr) de SNCF RÉSEAU qui pourra délivrer toute information complémentaire sur ce projet.**

***Observations éventuelles à transmettre à SNCF RÉSEAU avant le : 9/05/2024***